

La lettre du Secrétaire général

N°2 Avril 2022



Chère Madame, cher Monsieur,

En ce début de printemps 2022, nous constatons l'amélioration progressive de la situation sanitaire qui devrait permettre rapidement le retour à des conditions normales, tant pour notre vie personnelle que dans le cadre de nos activités professionnelles, auprès de nos collègues et de nos étudiants. Formons le vœu que les deux années difficiles que nous venons de traverser auront ouvert les yeux à nos autorités de tutelle pour que la recherche obtienne véritablement les moyens des ambitions affichées. Notre pays, le pays de Pasteur et de Calmette, n'a pas en effet brillé au cours des derniers mois dans ce domaine.

Cela n'est guère surprenant quand on a analysé le bilan de notre ministre au cours des cinq dernières années¹. Il nous faut maintenant nous projeter sur l'avenir. Dans quelques jours, comme l'ensemble de nos concitoyens, nous serons amenés à nous prononcer pour fixer le cap des cinq prochaines années. Attaché à l'indépendance syndicale, le SNIRS-CFE-CGC ne prendra aucune position, ne donnera aucune consigne de vote. Il a néanmoins tenu à mettre à votre disposition des éléments de réflexion, obtenus auprès des équipes des différents candidats à la magistrature suprême, notamment au cours de plusieurs entretiens². Vous trouverez dans les pages centrales de cette lettre les objectifs affichés par les différents prétendants à l'Elysée, tant pour le financement de la recherche, de l'enseignement supérieur qu'en ce qui concerne les statuts et les rémunérations. Quant à nous, au-delà de ces promesses, quel que soit le résultat du scrutin, nous serons attentifs, au cours des prochains mois et des prochaines années, à la promotion d'une recherche et d'un enseignement supérieur de qualité et à la défense de conditions de travail et de rémunération satisfaisantes pour tous les acteurs de la recherche.

Les élections professionnelles de la fin de l'année 2002 seront l'occasion de montrer la vitalité du syndicalisme réformiste dans notre pays.

À très bientôt pour une nouvelle lettre à l'automne.

Bien cordialement

Laurent Coste

Professeur des Universités

Secrétaire général du [SNIRS-CFE-CGC](#)

¹ Voir les pages 2 et 3 de la lettre n° 1. Le bilan est consultable sur le site internet du syndicat. Vous pouvez demander l'envoi du pdf de la lettre ou sa version papier, à votre convenance.

² Voir page 4 de cette lettre.

Les candidats à l'élection présidentielle

Les programmes sont présentés dans l'ordre alphabétique des patronymes des candidats. Pour plus de détails, nous renvoyons à leurs sites de campagne.

Arthaud Nathalie

En attente

Dupont-Aignan Nicolas

Effort de la nation porté à 3% du PIB.

Mieux rémunérer les doctorants et les chercheurs.

Création d'un Commissariat aux filières d'avenir.

Rénovation de l'équipement universitaire en Outre-Mer.

Hidalgo Anne

Effort de la nation porté à 3% du PIB (effort accentué sur la santé, l'énergie, la mobilité et le numérique).

Accroissement du salaire des enseignants.

Soutien renforcé à la francophonie.

Jadot Yannick

Création de 8 à 10 000 postes d'enseignants-chercheurs.

et les défis de l'enseignement supérieur

Création de nouvelles universités.

Augmentation du budget de la recherche publique.

Octroi d'une dotation de base à chaque chercheur.

Stimulation de l'innovation par appels à projet. Suppression des évaluations purement quantitatives.

Plan de résorption de la précarité dans la recherche publique.

Rénovation accélérée du patrimoine bâti de l'enseignement supérieur et de la recherche

Développement de la mobilité européenne des enseignants-chercheurs.

Lassalle Jean

Relancer la recherche (en particulier la recherche spatiale et la recherche sur les fonds marins).

Renforcer la transition énergétique.

Remplacer le CIR par des appels d'offre.

Le Pen Marine

Effort de la nation porté à 3% du PIB.

CIR maintenu pour les PME, plafonné pour les grandes entreprises.

Réforme de la LRU, revalorisation des traitements, GVT pris en charge par l'Etat.

Augmentation du nombre d'allocations de doctorat.

Modification de la LPR, remise en cause des chaires junior, accroissement des financements pérennes.

Priorité au recrutement de fonctionnaires et réduction progressive du nombre de contractuels qui devront rester l'exception.

de la recherche à partir de leur programme

Macron Emmanuel

Poursuite de la mise en œuvre de la LPR :
-augmentation des primes.
-repyramidage.
-augmentation du nombre de contrats doctoraux.
-chaires de Professeur junior.
Soutien aux biotechnologies et à la 3^e révolution agricole.

Mélenchon Jean-Luc

Effort de la nation porté à 3% du PIB.
Suppression du CIR, de l'ANR, de l'HCERES, des PIA et redéploiement de leurs crédits vers la recherche.
Suppression de la LPR, accroissement des financements pérennes.
Hausse de 15% du point d'indice et négociations avec les partenaires sociaux sur les grilles.
La charge d'enseignement annuelle sera réduite à 160 HTD avec mise en place d'un droit à un congé pour recherche (une année tous les sept ans).
Priorité au recrutement de fonctionnaires (30 000 en 5 ans), financement de 8 000 doctorants de plus par an.
Réduction progressive du nombre de contractuels.

Pécresse Valérie

Effort financier accru pour la recherche.
Organisation d'une conférence du financement en vue de modifier la LPR.
Renforcement de l'autonomie des universités.

et des réponses au questionnaire du SNIRS

Poutou Philippe

Augmentation de 33% des salaires.
Titularisation de tous les contractuels.
Fin de la présence des patrons dans les CA des universités.

Roussel Fabien

Donner une puissante impulsion à la recherche.
Suppression des exonérations fiscales, des PIA.
Création de quatre nouvelles universités en 5 ans.
Hausse de 30% des salaires dans la fonction publique.
Recrutement immédiat de 15 000 enseignants-chercheurs.
Augmentation des contrats doctoraux.

Zemmour Eric

Effort de la nation porté à 3% du PIB.
Simplification du CIR.
Augmentation du salaire des chercheurs au mérite.
Augmentation des moyens en équipements.
Insérer l'enseignement supérieur dans un Ministère du Savoir et de la Transmission.
Défendre la liberté académique, la diversité d'opinion dans l'enseignement supérieur.

Méthodologie : Ce dossier a été réalisé grâce aux informations tirées des sites et brochures de campagne, des réponses au questionnaire adressé aux candidats et des entretiens organisés entre le bureau du SNIRS et certaines équipes. Dossier finalisé pour impression le 22 mars 2022. Le dossier complété, après réception des dernières réponses, sera déposé sur le site du SNIRS durant la dernière semaine de la campagne.

Communiqué de presse intersyndical du 1^{er} mars 2022



Les confédérations syndicales CGT, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC dénoncent l'agression contre l'Ukraine décidée et mise en œuvre par le gouvernement de la Russie. Il s'agit d'une guerre, en violation de la souveraineté d'un pays, en violation du droit international et des principes fondateurs de la Charte des nations unies.

Alors que plusieurs centaines de victimes civiles sont d'ores et déjà à déplorer, nos confédérations expriment leur soutien aux populations, travailleurs et à leurs syndicats qui sont d'ores et déjà victimes, comme elles le sont toujours lors des conflits. Nous appelons à l'arrêt immédiat de cette agression et au retrait des troupes russes du territoire ukrainien.

Les confédérations CGT, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC appellent à la solidarité syndicale mondiale pour la paix immédiate. Elles réaffirment avec force le préambule de la constitution de l'OIT (Organisation internationale du travail) affirmant qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale.

Campagne présidentielle 2022



Dans le cadre des contacts pris par le syndicat avec l'ensemble des candidats, trois entretiens ont eu lieu au cours des mois de février et mars, avec Patrick Hetzel pour l'équipe de Valérie Pécresse, avec Louis Vogel pour l'équipe d'Emmanuel Macron, avec Karin Fisher et Hendrik Davi pour l'équipe de Jean-Luc Mélenchon. Ces entretiens nous ont permis de rappeler aux équipes des candidats les sujets qui nous tenaient à cœur :

- l'accroissement de l'effort national pour la recherche
- la revalorisation des traitements des chercheurs et enseignants-chercheurs
- l'augmentation des financements récurrents de la recherche et le refus du « tout appel à projet »
- le maintien des prérogatives du CNU
- l'attachement au principe de collégialité universitaire
- la réduction de la bureaucratie qui paralyse la recherche

Flash : déplacements du Secrétaire général

Dans le cadre du renforcement de l'implantation locale du syndicat, Laurent Coste, secrétaire général, a poursuivi ses déplacements. Après Le Mans en novembre, Tours en décembre 2021, il s'est rendu sur le site de Toulouse le 9 mars dernier. Il y a rencontré Stéphane Martinez, Vice-Président de l'Université Toulouse-Capitole et François Martin, Vice-Président de l'Université Toulouse3, ainsi qu'un certain nombre de collègues au siège de la CFE-CGC. L'échange a porté sur la présentation du syndicat et sur l'évocation de la situation des universités et de la recherche à Toulouse.

"ne pas prendre parti, c'est accepter le parti pris des autres"